

Déclaration des transactions sur actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé par le Conseil d'Administration du 8 juillet 2008 suivant l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 8 juillet 2008.

Catégorie des titres concernés : Actions ordinaires - ISIN : FR0000120560

En application de l'article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-5 du Règlement général de l'AMF, Neopost SA déclare ci-dessous les opérations sur titre réalisées sur ses propres actions pour la période du 03/11/2008 au 07/11/2008 :

Détail des opérations réalisées au comptant

Date	Intermédiaire	Sens	Nombre de titre	Prix moyen pondéré en €	Montant en €
04/11/2008	CA CHEUVREUX	A	29 000	61.7314	1 790 210.60
05/11/2008	CA CHEUVREUX	A	2 500	62.547	156 367.50
06/11/2008	CA CHEUVREUX	A	1 095	64.500	70 627.50
07/11/2008	CA CHEUVREUX	A	500	63.500	31 750.00
Total			33 095	61.911	2 048 955.60

Ces actions ont été acquises dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribués aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

Les opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité confié à Exane BNPP seront reprises dans la déclaration mensuelle.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter:

Gaële CHAGNAUD, Directeur Relations Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : g.chagnaud@neopost.fr

Ou consulter notre site Internet : www.neopost.com